



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Information

Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement technique Sous-direction des politiques de formation et d'éducation Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955	Note de service DGER/SDPFE/2026-110 27/02/2026
--	---

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :

DGER/SDPFE/2025-100 du 20/02/2025 : Résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM Établissements d'enseignement agricole publics et privés

Destinataires d'information
Administration centrale

Résumé :

Résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Textes de référence :

- Circulaire DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 2 octobre 2013.

Au terme de la procédure prévue par la circulaire **DGER/SDPOFE/C2013-2013** du **2 octobre 2013**, le Conseil National des Délégués des Élèves et Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP) s'est tenu le 6 février 2026 à Rambouillet. Sont élus au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA) :

Titulaire
Milan SAID LEGTA de Libourne Montagne - Nouvelle-Aquitaine

Suppléant
Jade MORISOT EPL du Loiret – Centre Val-de-Loire

Titulaire
Yoan KRETZ LEGTA Crézancy – Hauts de France

Suppléant
Camille JOUVE LEGTA de Digne Carnejane – Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Pour la Ministre de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire, et de la souveraineté alimentaire
et par délégation,

Le Directeur Général adjoint
de L'Enseignement et de la Recherche

Luc MAURER